

Projet de rénovation des Halles
Comité permanent de concertation du 6 octobre 2006
 Bilan d'étape de l'avancement du projet

Pour chaque thème (jardin, voirie, programmation, carreau, espaces publics intérieurs), la liste ci-dessous fait un bilan d'étape en énumérant, d'une part, les éléments de principe du projet retenus ou privilégiés par la ville de Paris et, d'autre part, les sujets qui nécessitent d'être approfondis et soumis à débat en concertation ou d'être étudiés suite à des demandes exprimées d'ores et déjà en concertation.

JARDIN PUBLIC

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> - surface de 4,3 hectares - jardin unitaire et ouvert (sans clôture en périphérie), moins cloisonné, avec un maximum de surfaces accessibles à tous - jardin de plain-pied et nivellement du sol qui supprime les buttes artificielles (des espaces pourront néanmoins être un peu décaissés ou surhaussés à l'intérieur du jardin) - conception respectueuse de l'environnement, selon les principes du développement durable - mixité d'usages ; principe d'une pelouse et d'espaces plus spécifiques (jeux pour enfants, linéaires pour s'asseoir et pique-niquer, autres activités...) - surfaces totales dédiées aux enfants et aux pré-adolescents : elles ne seront pas inférieures aux surfaces actuelles des jardins existants, dont le jardin Lalanne (3667 m² au total) - principe des cheminements est/ouest et nord-sud : axe est-ouest du Cours, axe nord-sud dans le prolongement de la rue du Pont-Neuf - ouverture du carreau sur le jardin - conservation de nombreux arbres existants, notamment ceux du mail Berger, avec au final plus d'arbres qu'aujourd'hui - principe de restructuration des entrées du nouveau Forum et de transformation de l'actuelle serre tropicale Pte du Jour - principe d'un éclairage spécialement conçu pour mettre en valeur le jardin et permettre des traversées et des promenades agréables la nuit - principe de dessin du jardin selon une résille, par répétition d'un module élémentaire donnant une souplesse d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux pour enfants et pré-adolescents : répondre à quels besoins et quelles réponses innovantes apporter par rapport aux jardins existants ? où localiser ces jeux pour enfants dans le jardin ? avec quelle protection ou fermeture autour ? - Jeux pour adolescents : quels besoins ? quelles réponses dans le futur jardin ? - quelles autres activités et usages futurs privilégier (ex : terrains de pétanque...) ? quels aménagements pour y répondre ? - quelle articulation et quel dialogue entre le jardin et l'église St-Eustache ? Conséquences sur la conception de la végétalisation de cette partie Nord du jardin - Propositions d'un jardin d'eau et d'un jardin de rendez-vous/de musique : quelle appropriation imagine-t-on ? quels usages ? quelle priorité par rapport à d'autres usages ? - Sculptures : parmi celles qui existent, lesquelles maintenir ou réimplanter dans le futur jardin ? en les localisant à quel endroit ? prévoit-on d'autres sculptures ? avec quelle ambition, quel objectif global ? - Plantations : quelles hauteurs, selon quelles localisations, quelles essences, etc. ? Plus généralement quelle végétalisation, quels matériaux au sol ? - comment créer un « jardin de lumière » ? quelles ambiances nocturnes rechercher ? quelle perception du jardin des Halles veut-on créer la nuit ?

VOIRIE DE SURFACE

Éléments de principe pour par la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<p>pour mémoire : aménagement en Réseau vert de la rue Saint-Denis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des continuités des tracés urbains est-ouest et nord-sud en faveur des circulations douces - extension de la zone piétonne sur le pourtour du jardin, rue du Pont-Neuf et partiellement rue des Halles (une à priorité piétonne) - amélioration de la continuité piétonne avec Beaubourg - tranquillisation de la rue Saint-Honoré et meilleure continuité avec la rue des Innocents - meilleure accessibilité des vélos dans la zone piétonne - augmentation et rationalisation des stationnements deux-roues motorisés aux différents points d'accès du quartier - harmonisation des matériaux de sols 	<ul style="list-style-type: none"> - la nature des aménagements de surface (plateau piétonnier, voie à priorité piétonne), le choix du mobilier urbain, du revêtement, de l'éclairage, etc, pour mettre en fonction des objectifs - la prise en compte dans l'aménagement des terrasses, des étalages, etc, pour un espace public vivant, convivial tout en limitant l'encombrement de l'espace public - le devenir des différentes œuvres présentes sur l'espace public (sculptures, fontaine rue de la Cossonnerie...)

VOIRIE SOUTERRAINE

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> - Suppression ou réaménagement des trémies d'accès au réseau de voirie souterraine et de parc de stationnement permettant de maîtriser le trafic de transit et d'augmenter les espaces publics pour les circulations douces - fermeture [] du barreau nord-sud de la « petite boucle » - fermeture de trémies de la voirie souterraine, pour faciliter les cheminements piétons, étendre le jardin et supprimer ou limiter le trafic de transit dans ces voies souterraines - fermeture de la trémie du parking Novotel place Marguerite de Navarre - maintien des fonctions de desserte de parkings (avec adaptation des entrées/sorties si nécessaire), de livraisons et d'accès des véhicules de secours <p>mesures conservatoires pour développer le transport de marchandises par les infrastructures ferroviaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les fermetures de trémies proposées : la fermeture rue Coquillière est importante pour donner toute sa place au jardin ; les autres trémies dont la fermeture est à l'étude sont Pont-Neuf sens entrant et rue des Halles Berger, sens sortant permettant le rétablissement des continuités piétonnes et la diminution du transit Nord Sud - une étude est également en cours sur le réaménagement de la trémie rue du Renard (hors du périmètre des études SEURA). - la fermeture de ces différentes trémies, pose la question de la suppression partielle ou totale du transit nord-sud. <p>Dans tous les cas, l'avis des services de sécurité sera très important. Et l'appréciation des impacts des fermetures de trémies sur la circulation de surface fait l'objet d'études approfondies.</p>

ESPACES PUBLICS INTÉRIEURS (circulations verticales)

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none">- assurer des accès rapides, agréables et suffisamment dimensionnés aux espaces souterrains du Forum et vers les espaces de transport- rendre lisibles, visibles et repérables, la présence des pôles d'activité souterrains du Forum et des espaces de transport en commun en leur assurant une intégration esthétique, pérenne et de qualité au quartier- rechercher les solutions permettant d'améliorer l'accessibilité des pôles aux personnes à mobilité réduite- améliorer la sécurité du site et notamment permettre, en cas de nécessité, une évacuation optimale des pôles <p>Pour atteindre ces objectifs, il s'agit notamment d'étudier la création de nouveaux accès, en particulier depuis la place Marguerite de Navarre, le jardin, ainsi que la restructuration des accès existants depuis les rues Berger, Lescot et Rambuteau. Il s'agira ensuite de faire un choix entre les différentes possibilités offertes, après vérification de leur faisabilité technique et financière.</p>	<p>L'ensemble du dispositif d'amélioration de la desserte du Forum souterrain et des espaces de transports reste à approfondir en concertation et en lien avec les partenaires (STIF, Région, RATP, Forum).</p>

PROGRAMMATION des équipements publics et commerces

Eléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> - conservatoire relogé et agrandi - localisation dans le carreau - PC sécurité - localisation dans le carreau - déchetterie localisée dans des espaces annexes de la voirie souterraine SOUS RESERVE de la faisabilité technique à vérifier dans l'avancement des études de voirie 	<ul style="list-style-type: none"> - bibliothèque enfants et adultes incluant le relogement de la bibliothèque La Fontaine - localisation dans le carreau à confirmer - Paris-ateliers (ADAC) : ateliers de pratique artistique amateur -implantation dans le carreau à confirmer - Antenne Jeunes - dans le carreau - extension de la médiathèque : utilisation de la totalité de l'ancienne Maison des conservatoires à confirmer - espace enclavé derrière la piscine (aménagement potentiel de la trémie de voirie souterraine rue Coquillière) : préservation de la possibilité de créer un espace fitness - salle de répétitions pour des groupes de musique, danse / lieu de pratiques amateurs - concept à approfondir - demande d'équipements sociaux pour les salariés (restaurant inter-entreprises, locaux syndicaux, garderies, ...) - bagagerie pour les SDF (recherche pouvant être élargie aux arrondissements centraux) - locaux pour les sourds et malentendants (activités culturelles) et la rencontre entre entendants et sourds - salle pour réunions de quartier - école de comédie musicale - question de la visibilité des équipements / idée d'un écran d'information
<ul style="list-style-type: none"> - principe d'une transformation en commerce du barreau nord-sud de la voirie souterraine (programmation plus précise : à approfondir) - principe de reconstitution des surfaces commerciales des pavillons Willerval (2750 m²) dans le carreau 	<ul style="list-style-type: none"> - surfaces supplémentaires : combien de m² de surfaces commerciales supplémentaires créer ? (en particulier dans le carreau) quels services et commerces seraient plus particulièrement appropriés à la fonction de pôle métropolitain ? quelles autres orientations pour les commerces ? en particulier prévoit-on une moyenne surface alimentaire dans le barreau nord-sud de voirie ?

Les surfaces indiquées sont des surfaces utiles.

Ne figurent pas dans ce tableau :

- les équipements publics maintenus (Forum des images, piscine, gymnase, centre d'animation, pré-fourrière, billard) ; les toilettes à créer y compris en remplacement de celles provisoires ;
- le regroupement des postes de police, non prévu dans le Forum souterrain ou le carreau, car la Préfecture souhaite une localisation avec un accès véhicules immédiat et de préférence à l'ouest du site ;
- un équipement d'accueil de petite enfance, non prévu dans le Forum souterrain ou le carreau ;
- un local d'accueil pour les SDF, en complément de celui de la rue des Bourdonnais - la recherche se portant sur un périmètre plus large.

Lancement d'un concours international pour définir son architecture et choisir son concepteur

Il s'agira d'un concours sur esquisse, destiné à retenir un parti architectural et offrant des marges de souplesse pour la suite.

La procédure a lieu en 2 temps :

1. après un appel à candidatures, 10 concurrents (maximum) seront sélectionnés ;
2. le cahier des charges du concours leur sera remis et chaque concurrent devra remettre une esquisse pour l'ensemble bâti qu'il propose.

Eléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> - démolition des pavillons existants rues Lescot et Rambuteau (« pavillons Willerval ») - principe d'un nouvel ensemble bâti s'implantant dans le périmètre défini par les rues Rambuteau, Lescot, Berger et la limite Est du jardin - principe d'une hauteur du projet en général plus basse que les immeubles riverains - construction respectueuse de l'environnement, dans un souci de développement durable - principe d'un vaste espace public, avec une nouvelle place basse, à l'intérieur du futur ensemble et passage du cours reliant le jardin et la rue Lescot dans cet espace, le tout protégé par un toit, - dépose des verrières existantes autour de la place Basse - programmation permettant que le carreau soit animé aussi le soir - importance de la pénétration de la lumière naturelle dans le nouveau volume jusqu'aux niveaux inférieurs du Forum 	<p>Mise au point du cahier des charges du concours, cadrant le programme ainsi que les dispositions fonctionnelles et volumétriques que le nouvel ensemble devra respecter.</p> <p>En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - directives en matière d'implantation, de gabarit et de hauteur) - surfaces construites autorisées - nature des surfaces complémentaires éventuelles, par rapport au programme déjà acté - prescriptions éventuelles pour tel ou tel équipement : localisation, accès... - contraintes liées aux circulations verticales (liaisons avec les niveaux souterrains situées dans l'emprise du futur ensemble bâti)